



Association Romande de Directeurs(trices) d'Institutions de la Petite Enfance

Ce n'est pas parce que je sais taper une lettre que je suis secrétaire !

L'accueil collectif de jour de la petite enfance dans des structures de type crèches - garderies se trouve actuellement sous les feux de la rampe des programmes politiques des cantons romands... Si il semble évident pour chacun que de nouvelles places doivent se créer, donnant l'occasion aux hommes comme aux femmes - pères et mères - de ce pays de concilier vie familiale et professionnelle pour mettre à profit leur formation, compléter leur revenu ou sortir de la précarité, le fonctionnement et la structuration des lieux d'accueil suscite des débats passionnés...

On le sait, la grosse partie des budgets de fonctionnement des institutions est générée par la charge salariale du personnel engagé. C'est pourquoi il est généralement de bon ton, parfois même avec un certain mépris (mépris des enfants que l'on limite à la fonction « pipi-caca », mépris des professionnels pour lesquels on passe sous silence le 99% de leur activité), de remettre en question la formation acquise par les professionnels de la petite enfance - éducatrices et éducateurs -, voire de les obliger à travailler avec des personnes non qualifiées sous prétexte qu'elles occupent une fonction similaire à celle des parents.

Nous faisons ici référence, entre autres, aux articles parus dans la revue « Patrons », n° 1 -2007- « Quand madame Lyon torpille l'apprentissage » dans lequel Jean-Hugues Büslinger persiste à traiter les éducatrices de l'enfance de « papesse de la couche culotte » et à la tribune de Genève du 30.11.2006 lorsque le député genevois Luc Barthassat affirme qu'il n'y a « pas besoin d'être bardé de diplômes pour savoir torcher des enfants » ainsi qu'à diverses motions remettant en cause le bien-fondé d'une formation de niveau tertiaire pour les professionnels de ce secteur.

Or, si la plupart des actes que les éducateurs et éducatrices posent auprès des enfants sont effectivement issus du maternage, le cadre de travail ne s'y apparente pas puisque c'est un collectif qui côtoie la pluralité des valeurs, la diversité des individus, la variété des situations, l'hétérogénéité des besoins... Utiliser les seules connaissances parentales pour exercer cette activité c'est comme attendre d'un ébéniste qu'il travaille sans outils...

Pour accueillir au quotidien les enfants des autres, il faut des compétences et des connaissances qui se traduisent par une démarche pensée et structurée dont découlent des gestes se situant au niveau du groupe d'enfants, de l'organisation institutionnelle, d'un accompagnement parental individualisé... On entend par là des actions de socialisation, de prévention, d'animation et d'intégration qui supposent des connaissances psychologiques, relationnelles, communicationnelles, structurelles, pédagogiques, telles que :

- Répondre de manière équilibrée et généreuse à des besoins individuels dans un cadre collectif
- Elaborer et faire respecter des règles de vie collectives
- élaborer un projet institutionnel
- Mener des entretiens
- Assurer une observation pour en tirer des projets singuliers

- Soutenir un projet de formation pour apprenants et apprenantes
- Théoriser ses intentions éducatives
- Développer des actions de prévention
- Activer une réflexion complexe tenant compte de lui-même, des autres et d'intérêts divergents
- Garantir la sécurité et l'accueil de tous sans discrimination et sans jugement
- Générer du lien social
- Consolider les compétences parentales des autres sans forcément passer par les siennes.

Autant d'outils acquis pour lesquels trois années de formation suffisent à peine et qu'une importante expérience pratique contribuera à consolider.

Mesdames et Messieurs les politiciennes et politiciens, nous vous remercions lorsque votre engagement contribue à améliorer la situation des familles, à favoriser l'égalité des chances, à diminuer les disparités de genre.

Toutefois, nous nous permettons ici de vous demander de bien vouloir nous laisser faire notre travail pour répondre à nos missions sans constamment les remettre en question par des arguments qui, outre leur fonction « bien pensante » ne font que fragiliser celles et ceux pour qui nous oeuvrons : les enfants et leurs parents !

Les membres du comité de l'ARDIPE

Danièle Kovaliv et Marianne Zogmal, Genève – Véronique Saucy et Patricia Jubin-Kneus, Jura - Maria Rickenbach et Isabelle Walter, Neuchâtel, Claude Thüler et Tatiana Rithner, Vaud – Sibylle Bréaud, Valais.

Lausanne, le 27 mars 2007